

« QUO QUI S'PASSE A'L CINSE NINI »

Représentation théâtrale

organisée au profit des œuvres de Sœur Nicole à Madagascar

ce SAMEDI 30 AVRIL à 19h45 à la Salle des Fêtes de Carnières

Avec la participation de la « Mauvaise Troupe » qui compte dans ses rangs 5 carniérois (Murielle DESCAMPS, Martine PARENT, Jean-Jacques DESCAMPS, Jean-Luc FONTAINE et Vincent CACHEUX).

Bonne humeur et rires assurés.

Prix des places : 5€00, gratuit pour les enfants demoins de 12 ans. Pas de réservation.

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Cette commémoration se fera à l'échelle nationale et beaucoup de manifestations seront organisées. L'office de tourisme du Cambrésis souhaite d'ailleurs éditer un agenda reprenant toutes celles-ci en vue d'être destinés aux visiteurs français et aussi anglais.

Dans la limite de nos moyens tant financiers que matériels, nous souhaitons pouvoir mettre un point d'honneur à célébrer ce centenaire et la libération de Carnières, le 10 octobre 1918 soit par des expositions, des visites, des évènements, des reconstitutions, des spectacles...

Afin d'éviter de se disperser, voire de s'y prendre trop tard, nous invitons les personnes qui désirent investir un peu de leur temps et partager leur connaissance sur cette période de l'histoire, tant civile que militaire, à une réunion de préparation le

LUNDI 2 MAI 2016 à 20h00 en mairie.

Une personne parlant couramment l'anglais serait la bienvenue afin de pouvoir correspondre.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes garçons et filles de nationalité française, âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans le mois de leur anniversaire. Il est nécessaire de présenter le livret de famille pour effectuer cette démarche. Suite à cet enregistrement, vous serez invités à la journée «Défense et Citoyenneté».

Cette attestation de journée citoyenne est obligatoire pour l'inscription à tous les examens (Bac, permis de conduire...) ou concours au contrôle de l'autorité publique.

COORDONNEE TELEPHONIQUE

Le numéro de téléphone de Mr le Maire est désormais le : **06 30 02 16 57**

CLUB D'ANIMATIONS SOCIALES ET DE LOISIRS

Le club d'Animations Sociales et de Loisirs a constitué un nouveau bureau composé comme suit :

Geneviève GRESILLON Présidente d'honneur, Sylvie FAUQUEUX Présidente, André DROMARD, trésorier, Séverine FIEVET trésorière adjointe, Marie LESTA secrétaire, Alexandra BAVAY secrétaire adjointe

Nous reviendrons dans un autre Carniérois sur les différentes actions proposées par le bureau aidé de nombreuses bénévoles.

La première de celles-ci aura lieu le samedi 7 mai pendant la brocante, il s'agira d'une vente de TARTES AU MAROILLES (fabrication maison) au prix de :10€.

Le bénéfice réalisé servira à organisé un déplacement à la Neuville les Dorengts

BUDGET 2016

Lors de la réunion du conseil municipal de ce 29 mars par 12 voix pour et 2 abstentions le Budget Primitif de 2016 a été voté comme suit :

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à la somme de 1 234 313,67 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à la somme de 835 500,00 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de reconduire les taux d'imposition comme suit :

-	Taxe d'habitation :	14,58
-	Taxe foncière sur le bâti :	15,09
-	Taxe foncière sur le non bâti	49,79
-		

Malgré une baisse des dotations de l'état, du niveau de subventions et le maintien, à leur niveau précédent, des taux d'imposition, un programme d'investissement a été élaboré dont voici quelques lignes:

Porte et escalier de secours à la péri-scolaire	17.500€	
Feux comportementaux rue de Caudry	22.000€	(18.000€ de subvention)
Achats de tables et de chaises	8.500€	
Changement de portails aux écoles	6.900€	
Achats de tondeuses à gazon	7.000€	
Achats de 5 cases au columbarium	8.000€	
Réfection de la rue de la Ferme (Boistrancourt)	63.500€	(20.000€ de participation)
Réfection de la rue du Faubourg	150.000€	
Informatique	27.000€	(20.000€ de subvention)
Maîtrise d'œuvres des travaux de voiries	15.000€	
Projet de création d'une salle de classe	303.000€	(80.000€ attendus).

BASKET CLUB BILAN DE LA SAISON 2015/2016

C'est une excellente saison qui s'achève pour le BBC ; Tous les résultats sont à la hauteur des espérances voire même plus, jugez en :

Les poussines années 2005-2006 sont en demi-finale du département du Nord elles termineront dans les 4 meilleures équipes du département.

Les Séniors filles sont 2^{ème} au classement en excellence départementale. Elles accèdent en Pré-Région au plus haut niveau du département du Nord.

Les Séniors garçons B sont 1^{er} en promotion départementale avec 26 victoires pour 26 matchs joués.; Ils accèdent en excellence départementale et sont qualifiés pour jouer le quart de finale du Nord le samedi 21 mai à la salle de sports de Carnières.

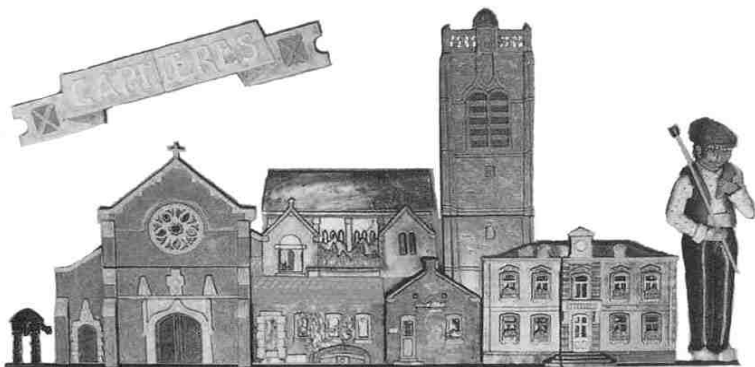
Les Séniors garçons A ont fini la saison en terminant 2^{ème} du championnat en promotion régional ce qui leur permet de jouer les play-offs pour la montée en excellence région. Ils joueront le match retour, contre Santes, à la salle de sports de Carnières le samedi 07 mai à 20h30. Si victoire il y a car le match aller n'a été perdu que de 9 points, ils auront encore un 2^{ème} tour à effectuer en aller le samedi 21 mai et en retour le samedi 28 mai contre Tourcoing ou Cappelle La Grande.

Retenez bien ces dates et venez nombreux les encourager.

A l'issue des différents championnats, nous reviendrons sur le classement de toutes les équipes

BIBLIOTHEQUE, MEDIATHEQUE

Un renouvellement de livres, CD et DVD vient d'être effectué, de nombreuses nouveautés sont à votre disposition.



Le Carniérois

Bulletin de liaison de la Municipalité

N°137 MAI 2016

Ducasse de Printemps

SAMEDI 30 AVRIL à 19h45

Représentation théâtrale à la salle des fêtes

Quo qui s'passe a'l cinse Nini

DIMANCHE 1^{er} Mai à 12h00 à la Mairie

FÊTE DU TRAVAIL:

Dans le cadre de la Fête du Travail, nous aurons le plaisir de remettre les médailles suivantes :

Médailles d'Honneur du Travail

Echelon	OR	35 ans	à Mr	DOMINIQUE MILLOT
Echelon	VERMEIL	30 ans	à Mme	MARYZA PELOSO épouse DARCHEVILLE
Echelon	ARGENT	20 ans	à Mme	MARYZA PELOSO épouse DARCHEVILLE
Echelon	ARGENT	20 ans	à Mr	PHILIPPE GASPARI
Echelon	ARGENT	20 ans	à Mr	HUBERT LECLERCQ

JEUDI 5 MAI

Passage de la course cycliste : «Les 4 jours de Dunkerque »

Caravane vers 12h10, Coureurs vers 13h10

Venant du secteur pavé Robert Mintkewicz, les coureurs emprunteront :
la rue du Gal Leclerc, la rue J Jaurès, la rue P Curie et la rue de Caudry

16h30 : Fête foraine sur la Place

Distribution de tickets de manèges gratuits jusque 18h00
aux enfants âgés de **moins de 16 ans**, **présents**, résidants ou scolarisés à Carnières

SAMEDI 7 MAI

De 06h00 à 18h00 BROCANTE

Rues concernées :

L Pasteur, J Lebas, P Curie, P Strugeon, V Hugo, de l'Ange et Général Leclerc

Emplacements gratuits, sans réservation

Marché aux fleurs organisé par le magasin « Les Lutins »

Restauration le midi à la Salle du Square

Pendant la brocante

Les rues concernées seront interdites à la circulation.

Une déviation sera, également, mise en place afin de faciliter la traversée de la commune.

Pour les riverains, il est recommandé de libérer les trottoirs dès la veille et d'anticiper les déplacements.

Un arrêté municipal sera pris en ce sens.

18h30 : Messe du Souvenir

Commémoration de la victoire de 1945

de 19h00 à 01h00 : SOIREE CHAMPÊTRE

Salle du square

Apéritif, Restauration organisés par le café de la Musique, le Point Chaud et la boucherie charcuterie traiteur Ch et D Buirette

Jambonneau Frites Salade (8 €00)

Cuisse de poulet ou rôti de porc servis avec Frites Salade (5,50 €)

(Réservation chez Christelle et Dave Buirette avant le mardi 3 mai)

Sonorisation : "PAPY ROCK "

20h00 à 01h00

20h30 SALLE DES SPORTS

Match retour de play off pour la montée en excellence région

Equipe Première du BCC

contre

l'Equipe de SANTES

Une victoire de plus de 9 points est impérative

Ambiance assurée

DIMANCHE 8 MAI

10h30 Square de la Place :Concours de Pétanque
Phases éliminatoires

11h00 : Recueillement au Monument aux Morts
Défilé et recueillement aux cimetières civil et militaire
Participation de la « Clé de Sol » de Saint Hilaire lez Cambrai

Salle du Square

12h30 Apéritif, Restauration

Sandwich du Cht'i, Andouillette, Saucisse, Merguez, Hamburger avec frites

15h00 Concours de Pétanque
Phases Finales

Salle du square

19h00 SOIREE GRILLADES

Sandwich du Cht'i, Andouillette, Saucisse, Merguez, Hamburger avec frites

LUNDI 9 MAI

de 16h30 à 18h00 Distribution de tickets de manège gratuits
aux enfants âgés de moins de 16 ans, **présents**, résidants ou scolarisés à Carnières

à partir de 19h00 Restauration à la Salle du Square

VENDREDI 20 MAI

Passage de la course cycliste PARIS/ARRAS Tour

Passage de la caravane vers 15h30 et 15h55 et des coureurs vers 16h55 et 17h15

Venant à deux reprises du secteur pavé Robert Mintkewicz,
les coureurs emprunteront deux fois

La rue du Gal Leclerc, la rue J.Jaurès, la rue P Curie, la rue Pasteur et la rue de
Rieux

(Il nous manque des signaleurs, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie si vous souhaitez être posté
à un carrefour pour assurer un service de sécurité)

SAMEDI 28 MAI à 20h00

DIMANCHE 29 MAI à 16h00

GALA DE DANSE DU MILLENIUM SHOW

Salle des fêtes

Les réservations se feront:

- Le samedi 30 avril de 15h30 à 17h30 à la mairie
- Le samedi 7 mai sur la brocante au stand du Millénium, devant l'école du haut

Tarifs :

- Adultes (+de 12 ans) 6 € et 4€ pour les enfants de 3 à 12 ans
- Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans
- Un tarif réduit vous sera proposé si vous souhaitez assister aux deux représentations.

Dimanche 29 mai à 11h30

FÊTE DES MERES

A la salle des cérémonies de la mairie, les enfants de la commune âgés de moins de 14 ans se verront remettre une rose pour leur mère et un paquet de bonbons.

CIRCULATION

INFORMATIONS RELATIVES AUX COURSES CYCLISTES

La caravane et les coureurs emprunteront le tronçon pavé Robert Mintkewich sur lequel il y a peu de visibilité et aussi une impossibilité de se garer sur le bas de la route. Des barrières seront positionnées aux entrées de chemins ruraux pour sécuriser la course, merci de ne pas les franchir, vous risqueriez de vous retrouver en fâcheuse position.

Ne vous aventurez pas sur le parcours, vérifiez les horaires de passage.

La course Paris Arras /Tour effectuée 2 passages, il n'y aura pas d'opportunité pour passer entre ces deux passages, la caravane et la vitesse des coureurs ne vous laisseront pas le temps.

Merci de votre participation à Tous pour faire de ces événements du mois de Mai une totale réussite

CENTRE DE LOISIRS DE JUILLET

Il fonctionnera dans les locaux de l'école Auguste HERBIN et Henri MATISSE du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Il commencera le JEUDI 7 JUILLET pour se terminer le vendredi 29 JUILLET et accueillera les enfants de 3 à 14 ans révolus, à la date d'ouverture.

La participation financière, à la quinzaine, des familles a été fixée comme suit lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, sachant que toute quinzaine commencée sera due

	Famille bénéficiaire des bons CAF	Famille aux revenus non imposables	Famille aux revenus imposables
1 enfant	25 €	35 €	40 €
2 enfants	40 €	60 €	65 €
3 enfants	60 €	80 €	85 €
4 enfants	70 €	90 €	90 €
5 enfants	80 €	100 €	105 €

Un accueil Péri Loisirs pourra accueillir les enfants de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 (0€50 la 1/2/h)

La cantine sera ouverte le midi, le prix du repas est fixé à 3.00 €

La commande du repas devra être donnée le matin avant 10h00 pour le lendemain

La participation financière de l'accueil Péri Loisirs et de la cantine seront à régler en mairie

Les chèques devront être libellés à l'ordre du Trésor Public.

Les inscriptions ne seront validées qu'accompagnées de la participation financière.

Une réunion d'informations est programmée le VENDREDI 13 MAI à 18h00 en mairie

Les dossiers d'inscriptions seront à prendre mairie
et seront également disponibles

Le Vendredi 13 Mai au cours de la réunion d'informations

Ils seront à remettre complets avec le règlement en chèque à l'ordre du Trésor Public
pour le vendredi 3 juin

Merci de joindre au dossier d'inscription les copies

du carnet de santé,

du livret de famille

d'un certificat médical

de l'attestation de droit pour l'aide aux vacances (selon le tarif)

de votre avis de non imposition.(selon le tarif)

de la carte de sécurité sociale

de l'attestation de votre police d'assurance "extra scolaire

Concours de Pétanque

Réservé aux Carniérois

Règlement du tournoi de pétanque du Dimanche 08 mai 2016

Article 1 : Le tournoi est réservé aux Carniérois, l'inscription est gratuite. Il est limité aux 16 premières équipes inscrites en mairie (03 27 78 66 92. Fournir le nom des deux équipiers)

Article 2 : La formation des équipes est libre .Les matchs se jouent par équipe de 2.
le tournoi se déroulera sur le terrain de pétanque du square.et s'effectuera sous la forme de l'élimination directe.

Article 3 : le premier tour du tournoi s'effectuera à partir de 10h30.Le tournoi reprendra ensuite à 15h00 pour les ¼ de finales.

Article 4 : Chaque joueur ne peut jouer qu'avec une seule équipe.

Article 5 : Chaque joueur dispose de 3 boules chacun.

Article 6 :L'équipe qui entamera la partie sera définie par tirage au sort.ce tirage au sort sera effectué par les deux équipes.

Article 7 :L'équipe qui lancera le cochonnet choisit le point de départ en traçant sur le sol un demi-cercle que personne ne pourra dépasser.

Article 8 : Le cochonnet doit se trouver entre 6 mètres minimum et 10 mètres maximum, et au minimum à 50 cm des bords du terrain.

Article 9 : Tant que le point est à une équipe, c'est l'autre qui joue tant qu'elle n'a pas repris le point.

Article 10 : Si le cochonnet touche le bord du terrain ou passe par-dessus, la manche en cours est à rejouer.

Article 11 : Si une ou plusieurs boules touchent le bord du terrain ou passe par-dessus, elles sont annulées et doivent être retirées du terrain.

Article 12 :L'équipe qui marque le point est celle qui à la boule la plus proche du cochonnet .Si deux boules les plus proches appartiennent à la même équipe, celle-ci se verra attribuer deux points. Et ainsi de suite avec trois boules, quatre, cinq, six.

Article 13 : La première équipe à atteindre 13 unités gagne le match.

Article 14 : L'arbitre est souverain sur une partie. Ses décisions sont indiscutables.

Article 15 : La logique veut que les gagnants payent un verre aux perdants. Cependant, il appartiendra aux deux équipes de fixer cette règle avant le début de la partie.

Article 16 : des récompenses seront attribuées aux 8 premières équipes. (400€ seront répartis selon le classement

Article 17 : Les organisateurs du tournoi déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

**Ce tournoi est placé sous le signe du Fair Play et de la bonne humeur
Mauvais perdant s'abstenir**